CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 29 mars 2011

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents: (13) M. BARRON, Mme BERNARD, M. BERTHIER, M. BON, Mme CAZENAVE, M. EL HASSOUNI, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme METGE, Mme TENENBAUM, Mme TOLLOT.

Membres excusés représentés : (1) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme REVEL (représentée par Mme BERNARD).

Membre absent (1): Mme LECOMTE LE GRAND

Date de convocation : 22 mars 2011

Délibération n°: 19-2011

Objet: Association ALMA Côte d'Or - demande de subvention exceptionnelle

L'association ALMA Côte d'Or a pour mission de faire connaître la réalité des maltraitances envers les personnes âgées, d'écouter les signalements et les plaintes en se dotant des moyens de préventions nécessaires.

Elle a bénéficié, depuis septembre 2007, de la mise à disposition, à titre gratuit, d'un local à la résidence des Tulipes pour assurer des permanences téléphoniques dans le cadre de son activité.

En raison de la fermeture administrative de la résidence des Tulipes à la date du 1er juillet 2010, l'association ALMA Côte d'Or a du déménager. Un local à la résidence des Bégonias lui a alors été mis à disposition, à titre gratuit.

Aussi, les membres du Conseil d'Administration :

- approuvent l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 538 euros (cinq cent trente-huit euros), correspondant à la prise en charge des frais de déménagement de l'association,
- disent que la somme sera prélevée chapitre 67 nature 674.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires: Préfecture: 1 Registre: 1 Finances: 1

Receveur Municipal: 2

PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR Pour le Président et par délégation, Déposé le :

Le Directeur Général,

Francis OUDOT



